

3 - B. Pôle Ressources – Direction des Moyens et des Achats – service Restauration durable : Création d'un poste de responsable technique des productions et réorganisation du service (avis) ;

Bonjour,

Dans un premier temps, nous aimerions savoir s'il y a une urgence à faire passer ce dossier aujourd'hui au sein de cette instance. En effet, au regard des échanges majoritairement opposés à cette réorganisation, des mises au point sur le volet méthodologie où il nous est signifié qu'il n'y aurait eu qu'une consultation, lors de laquelle la majorité était non favorable à une réorganisation de la sorte. Où des demandes de temps d'échanges supplémentaires et en équipe pour pouvoir en rediscuter au sein de l'équipe solide et soudée n'ont pas obtenu de réponse favorable. Les échanges sur le sujet ne s'étant déroulé qu'individuellement, ce qui ne facilite pas l'échange et la cohésion d'équipe...

La manière de faire n'est pas la bonne et l'écoute et le respect de l'avis des agents n'est en aucun cas respecté pour cette création de poste malgré ce qui est écrit dans la note.

Peut-être est-il encore temps de renouer le dialogue et de proposer lors d'une prochaine séance, de proposer ce point à l'avis des organisations syndicales ?

Comme bien souvent dans les dossiers de réorganisation d'unités ou de services, les rapports nous dressent un portrait idyllique de la méthodologie employée et de la concertation mise en place.

Lorsque nous rencontrons les agents concernés, trop souvent, ils nuancent les propos de leur direction.

Ce dossier n'échappe pas à cette règle.

Ce dossier semble avoir été envisagé dès juillet 2023, mis en sommeil jusqu'en mai 2024 avec entre-temps aucune réelle concertation, ni écoute des agents concernés, ni réponse à certaines interrogations et prise en compte des remarques formulées.

Sur le rapport à proprement parler, il est indiqué :

- Une révision de l'organisation des missions est nécessaire pour une plus grande réactivité et pour une meilleure répartition de la charge de travail de l'équipe de Cleunay et du responsable de la cuisine centrale (13 personnes).
 - o Il apparaît plutôt que la réorganisation ne concerne que 6 personnes et non pas 13,
 - o S'il s'agit d'une meilleure répartition de la charge de travail, cela sous-entend-il que dans l'hypothèse du passage du responsable de la cuisine centrale au poste de responsable technique des productions, le poste de responsable de la cuisine centrale sera mis à la vacance ? ou de tout autre poste laissé vacant ...
- Ces différents échanges ont fait émerger le besoin d'un responsable technique des productions au sein du service.
 - o Cela ne semble pas être partagé par l'ensemble des agents que ce soit sur le nombre d'échange ainsi que sur le besoin,
 - o En NOVEMBRE 2023, les techniciens n'émettent pas de besoins spécifiques concernant ce poste. Y a-t-il eu un compte-rendu de la réunion actant cette position ? Listant éventuellement les éventuels besoins ?
 - o Quels ont été les besoins d'encadrement techniques émis précisément par les 6 agents concernés par cette restructuration ?

- Cette nouvelle organisation a été présentée aux agents concernés en mai 2024. Elle n'a aucun impact sur le travail des agents techniques de restauration.
 - o Qui sont pour vous les agents techniques de restauration ?
 - o Certains agents s'interrogent sur l'utilité d'un nouvel échelon hiérarchique, responsable technique de productions alors que jusqu'à présent toutes et tous n'avaient qu'une responsable, la responsable du service, et que la transversalité et complémentarité était exemplaire et efficace. Cela ne va-t-il pas avoir un impact sur l'autonomie de certains postes et agents alors que leur profil sont basés sur l'autogestion et l'autonomie, qualités recherchés dans leur fiche de poste et vous proposez un cadre intermédiaire vers qui ils vont devoir se référer perpétuellement alors qu'il y avait un rythme de croisière niveau technique, avec toujours l'autorisation de Mme HERRE. L'idée n'est pas de ne pas avoir de hiérarchie, mais pourquoi en avoir une sur des profils autonomes et surtout pour 6 agent.es.
 - o Vous évoquez aucun impact sur le travail des agents techniques et dans le même temps vous évoquez une réflexion sensée être menée avec la DPAG dans l'objectif de conduire et d'assurer une politique stratégique alimentaire : celle-ci se veut davantage en lien avec les équipes soignantes, médecins en particulier, et de restauration des établissements, avec la révision du positionnement de la diététicienne des EHPAD pour un accompagnement thérapeutique des résidents à 360°. Il en est de même avec le déplacement du poste de "diététicienne liée au poste allergie". Tout cela sera-t-il réellement sans impact sur le travail des agents, leur fiche de poste, leur rapport avec leur hiérarchie et avec leurs collègues de façon transversale ?
- À ce stade, le travail n'est pas terminé et le logiciel Salamandre devant permettre une meilleure efficacité et une rapidité dans la prise en charge administrative des dossiers n'est pas encore mis en place.
 - o Pour clarifier les choses, il apparait que Salamandre est un logiciel qui est déjà acheté par la ville mais non fonctionnel. Une dépense qui aurait sans doute méritée une réflexion ou concertation avec les techniciens qui ont fait des propositions de logiciel sans bénéficier d'une suite favorable de la part de la hiérarchie.

Sur les organigrammes proposés :

- Nous avons bien reçu l'organigramme actuel nominatif qui fait apparaître des "cases" sans agent ce qui, sur l'organigramme anonymisé peut induire en erreur sur le nombre d'agents concernés,
- Nous aimerions qu'une règle soit proclamée sur les éléments devant être portés à notre connaissance sur les organigramme (catégorie, classification, statut actuel (contractuel ou titulaire)),
- Sur le poste de responsable technique des productions dont le recrutement est indiqué à venir, sera-t-il ouvert à candidature à l'ensemble des agents du service répondant aux critères de la fiche de poste ou est-il fléché d'ores et déjà ?

De façon plus générale :

- Vous êtes accompagnée par un cabinet d'expertise extérieur pour la construction de la nouvelle Cuisine Centrale. Avez-vous d'autres besoins techniques spécifiques ? Cela justifie-t-il la création de ce poste ?
- Pensez-vous avoir aujourd'hui une adhésion majoritaire des agents concernés par cette réorganisation ? Sont-ils soulagés par l'arrivée d'un responsable technique ou inversement,

cela les angoisse-t-il ? Comment pouvez-vous qualifier l'état d'esprit actuel des agents concernés ?

- Nous avons également été questionnés sur la tenue des futurs entretiens individuels. Il semble qu'il ait été évoqué des entretiens pour les agents concernés en présence de leur futur N+1 et la responsable du service. Est-ce exact alors que cela contrevient aux règles sur la tenue de ce genre d'entretien qui ne devrait se dérouler qu'entre l'agent et son supérieur direct.